

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=RES&ID\\_NUMPUBLIE=RES\\_111&ID\\_ARTICLE=RES\\_111\\_0132](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RES&ID_NUMPUBLIE=RES_111&ID_ARTICLE=RES_111_0132)

---

## L'information en matière de religion. Une spécialisation moralement fondée ?

par Philippe RIUTORT

| Lavoisier | Réseaux

2002/1 - n° 111

ISSN 0751-7971 | pages 132 à 161

---

Pour citer cet article :

— Riutort P., L'information en matière de religion. Une spécialisation moralement fondée ?, Réseaux 2002/1, n° 111, p. 132-161.

---

Distribution électronique Cairn pour Lavoisier.

© Lavoisier. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# L'INFORMATION EN MATIÈRE DE RELIGION

Une spécialisation moralement fondée ?

Philippe RIUTORT

**L**a couverture des questions religieuses dans les médias relève-t-elle à proprement parler d'un journalisme spécialisé ? Le doute paraît légitime dans la mesure où, du moins en France, la présence d'une presse confessionnelle – majoritairement catholique – s'inscrit pleinement depuis son apparition au sein de la presse d'opinion : son existence semble reposer sur une approche de l'actualité empreinte de « religiosité » ne cantonnant justement pas les préoccupations d'ordre religieux à une simple rubrique mais imprégnant la « ligne » éditoriale du titre dans son ensemble. D'autre part, et plus précisément, le travail de l'informateur religieux<sup>1</sup> ne se définit guère par le suivi d'une actualité spécialisée *a priori* – à la différence, par exemple, de celui du chroniqueur boursier ou du journaliste sportif, puisque les activités des autorités ou institutions religieuses renvoient à de multiples domaines et peuvent être répertoriées dans des rubriques journalistiques diverses :

L'informateur religieux peut faire parler un moine de la vocation et de la vie monastiques, s'intéresser à la géopolitique et à l'histoire en couvrant par exemple les voyages du Pape et en s'interrogeant sur les différentes formes de présence du religieux dans l'espace public, à la culture en traitant d'expositions, d'œuvres d'art, de musique... à l'aménagement du territoire quand l'Eglise regroupe des paroisses, à la famille évidemment, à l'éthique avec les problèmes de l'embryon, du clonage, à l'éducation... C'est en fait une information extrêmement généraliste<sup>2</sup>.

(Entretien. Journaliste presse confessionnelle, juin 2001)

L'étendue considérable des sujets susceptibles d'échoir à la « religion » invite à s'interroger précisément sur les définitions concurrentes de la

---

1. Ce terme consacré par les professionnels eux-mêmes souligne bien l'ambiguïté du poste : en dépit de son imprécision, il est généralement préféré à « journaliste religieux », encore plus équivoque, même s'il semble faire l'objet néanmoins aujourd'hui de certaines réserves (voir *infra*).

2. L'étroitesse du milieu journalistique étudié dans cet article nous conduit à préserver l'anonymat des personnes qui se sont aimablement prêtées au jeu de l'entretien. Cette « règle » ne s'impose pas aux journalistes n'étant plus en activité.

rubrique et sur les luttes successives dont celle-ci s'avère faire l'objet et qui conditionnent les manières d'occuper le poste d'informateur religieux<sup>3</sup>.

#### LA DEFINITION ORIGINELLE DU POSTE : UNE QUALIFICATION MORALE

##### **De la proximité à l'institution comme ressource**

Evoquer l'apparition et l'institutionnalisation de la rubrique « religion » dans les médias et particulièrement dans la presse écrite revient à se pencher, à l'origine, principalement sur la presse confessionnelle et dans le cas français, particulièrement sur la presse catholique. L'information en matière de religion n'a pu être considérée comme une information « normalisée » pendant plusieurs décennies, pour de multiples raisons. Un ensemble de contraintes fortes ont pesé sur elle, la plupart du temps pleinement intériorisées par les titulaires de la rubrique dont les motivations apparaissent alors davantage de l'ordre de l'exercice d'une « mission » que de la délivrance d'une information brute : il s'agit ainsi souvent de rendre compte de la vie de l'Eglise, de l'« intérieur ». En outre, la méfiance originelle manifestée par les institutions religieuses envers les médias n'a guère contribué à l'émergence d'un travail journalistique « ordinaire<sup>4</sup> ». De sorte que les seules pratiques journalistiques concevables relèvent alors du journalisme de routines<sup>5</sup> qui tend à instaurer des relations préétablies entre les journalistes et leurs sources. Il revêt une dimension particulière dans le cas des rapports particulièrement délicats instaurés entre informateurs religieux et autorités catholiques, comme en témoigne le constat émanant d'un journaliste pourtant rompu de longue date à ces transactions : « Le désaccord est [...] fréquent entre une Eglise dominée par une tradition de discrétion, voire de secret, et des médias qui doivent obéir à des besoins de mise en scène et de « théâtralisation » de l'information<sup>6</sup> ». La réserve dont

---

3. Sur les luttes de définition autour d'un poste journalistique, celui d'éditorialiste, RIUTORT, 1997.

4. On comprend aisément que les informateurs particulièrement proches de l'institution recommandent à celle-ci d'occuper davantage le terrain médiatique : « L'Eglise devrait bosser sur son langage. Il y a un boulot qu'elle n'a aucune envie de faire et après elle s'étonne si un évêque ou un prêtre qui ont un parler plus accessible au grand public sont érigés en stars. » (Entretien. Journaliste presse confessionnelle, novembre 2001.)

5. PADIOLEAU, 1976 ; HAEGEL, 1992 ; SCHLESINGER, 1992.

6. TINCQ in BRECHON, WILLAIME, 2000, p. 172. Henri Tincq, l'un des deux responsables de la rubrique religion au *Monde* depuis 1985 fait figure d'« institution » : surnommé

font preuve les acteurs religieux à l'égard des médias ne sauraient obéir à une quelconque « stratégie de communication » explicite mais plus prosaïquement aux logiques spécifiques de fonctionnement de l'univers religieux marqué par le secret qui, comme l'avait bien remarqué Simmel, possède l'avantage d'instaurer une confiance réciproque entre membres d'un groupement en leur conférant une certaine protection à l'égard des regards extérieurs, les rendant, d'une certaine façon, « invisibles », et renforçant d'autant leur cohésion interne<sup>7</sup>. La divulgation d'une information à l'extérieur de l'institution ne peut alors s'exercer que sous certaines conditions extrêmement précises s'apparentant assez largement au partage d'un « secret d'initié », au sens où l'entend Goffman<sup>8</sup>, instaurant une certaine distance objective envers les « non-familiers », ne partageant pas les mêmes codes. Dans cette configuration, une certaine proximité manifestée envers l'institution perceptible sous de multiples traits – une imprégnation religieuse effectuée au sein de sa famille d'origine, un militantisme au sein de l'institution – autorise l'émergence d'une activité journalistique réalisant une adéquation entre les dispositions de l'informateur religieux et les attentes de l'institution, sa principale sinon son unique source en lui conférant d'emblée une qualification morale<sup>9</sup>. L'emprise exercée alors par le champ religieux sur le champ journalistique au sein duquel il tend à se réfracter tend à inscrire la presse religieuse – particulièrement catholique – au sein de ce qui l'on appelle la « presse d'opinion », assumant clairement une position occupée au sein d'un espace religieux en pleine transformation dans l'après 1945.

La presse catholique, visible dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle connaît des transformations majeures et durables à partir des années 1940<sup>10</sup> : outre l'hebdomadaire *Le Pèlerin* fondé en 1873 et le quotidien d'informations générales *La Croix*, créé en 1883 par la congrégation des Assomptionnistes, la presse catholique s'enrichit de *Témoignage chrétien* en 1941, fondé par

---

ironiquement le 111<sup>e</sup> évêque de France par le magazine critique *Goliath* (janvier 1999), il est issu de la presse confessionnelle (journaliste *La Croix* durant une dizaine d'années) et a notamment présidé l'AJIR (Association des journalistes de l'information religieuse).

7. SIMMEL, 1999 (1<sup>re</sup> édition, 1906), p. 379.

8. GOFFMAN, 1973 (1<sup>re</sup> édition, 1956), p. 138-139.

9. Pour une illustration de chevauchement de rôle – assumé – d'un ancien rédacteur en chef de *La vie* : « 'Mon père, votre article de la semaine dernière...' (...) La confusion m'a toujours honoré et obligé. Elle m'a aussi troublé. » (BROUCKER, 1992, p.99).

10. ROUSSEAU, 1982.

un théologien jésuite, Pierre Chaillet, engagé dans la Résistance, puis dans la décolonisation au moment de la guerre d'Algérie et de *La Vie catholique illustrée*, créée en 1945 devenue *La Vie* en 1976, avec le soutien des Dominicains, par Georges Hourdin<sup>11</sup>, figure marquante pour plusieurs décennies de la presse confessionnelle : né en 1899, journaliste depuis la fin des années 1920, engagé sur le plan politique (proche dans les années 1930 du *Sillon* de Marc Sangnier, lié à l'Action catholique après 1945), le fondateur de *La Vie* prend position en 1956 contre la guerre d'Algérie, soutient les mouvements de décolonisation en lançant *Croissance des jeunes nations* (1961) tout en défendant des positions « modernistes » au sein de l'Eglise en militant tour à tour en faveur du sacerdoce des femmes, du mariage des prêtres, des prêtres-ouvriers, de la théologie de la libération, en inscrivant ses choix dans l'« esprit » du Concile Vatican II, perçu et revendiqué alors comme le symbole de l'« ouverture » de l'Eglise au monde par l'avant-garde catholique<sup>12</sup>. L'évolution de la presse catholique s'accompagne de l'essor de nouvelles générations intellectuelles, comme en témoignent entre autres le mouvement *Vie nouvelle* ou encore la création d'*Economie et Humanisme* par le dominicain Louis Lebreton qui se constituent après 1945 et tendent à incarner les franges « modernistes » de l'Eglise, voire les évolutions « progressistes » de la revue personnaliste *Esprit*, fondée en 1932 par Emmanuel Mounier.

Une certaine homologie est alors perceptible entre les propriétés des lecteurs, la plupart du temps engagés à un titre ou un autre dans l'institution et celles des journalistes chargés de la rubrique religion, ce qui conforte d'autant un journalisme militant, écrit « à la première personne », valorisant particulièrement les éditoriaux et les papiers d'analyse dans une conjoncture où, en outre, le devenir de l'institution paraît constituer le principal, sinon le seul, enjeu véritable. L'entretien d'une proximité de l'informateur religieux avec ses sources ne résulte donc pas d'une simple nécessité professionnelle, puisqu'elle constitue bien souvent le prolongement d'activités militantes passées (à la manière du passage par la JAC, la JEC ou la JOC) donnant naissance à une « vocation » journalistique spécifique<sup>13</sup>.

11. LAPLAGNE, 1999.

12. GRIGNON, 1977 ; PELLETIER, 2002.

13. Henri Fesquet, créateur de la rubrique religion au *Monde*, prend également inlassablement position dans les colonnes du journal en faveur de l'ordination des femmes, du mariage des prêtres...

### Une expertise critique

Cette conversion de dispositions initiales<sup>14</sup> laissant libre cours au journalisme d'opinion autorise l'invocation de ce que Padioleau nomme l'« expertise critique », c'est-à-dire l'usage d'une certaine compétence technique pouvant à l'occasion se retourner contre l'institution, sous couvert de l'emploi d'une rhétorique de l'objectivité. Cette compétence provenant d'une connaissance indigène de l'institution et qui autorise un regard critique est reconnue par de nombreux informateurs religieux contemporains :

A l'époque du Concile, les informateurs religieux étaient des monstres sacrés : les Fesquet, les Bourdarias [titulaire de la rubrique au *Figaro*]... étaient des gens qui avaient le cuir tanné. Ils étaient redoutables par leur efficacité et leur connaissance des moindres détails. C'était assez fabuleux. Cette période-là, c'est fini.

(Entretien. Journaliste presse confessionnelle, novembre 2001)

En effet, l'ancienneté des relations instaurées avec des membres de l'institution induisant une confiance réciproque constitue alors un élément essentiel d'appréciation de la compétence journalistique et rend possible la mise en œuvre d'un savoir ésotérique (parfaite maîtrise du vocabulaire religieux, compréhension des enjeux théologiques, capacité de déchiffrement des enjeux internes et des clivages existants au sein de l'institution...) opérant doublement – et pour des raisons parfois diverses – dans l'espace religieux et dans l'espace journalistique<sup>15</sup>, à la manière des qualités attendues d'un correspondant à Rome couvrant le Saint-Siège, qui doit faire figure de « vaticanologue » averti<sup>16</sup>. Le silence opposé par les représentants de l'institution religieuse refusant alors presque unanimement de jouer le jeu des médias conduit les informateurs religieux à élaborer leurs papiers avec

14. Pour un constat similaire de la conversion de dispositions militantes, souvent catholiques, dans la « moralisation » de la presse économique à partir des années 1950, RIUTORT, 2000.

15. Le rédacteur en chef religieux de *La Croix*, Michel Kubler, pourtant lui-même membre de l'église (prêtre assomptionniste) rend bien compte de l'impérieuse nécessité, dans ce domaine plus encore, du carnet d'adresses, « dans la mesure où ces contacts-là du moins, grâce à leur familiarité personnelle avec le rédacteur et à leur moindre inhibition spontanée, peuvent compenser la difficulté rencontrée à se renseigner à des niveaux plus 'autorisés' » (in GUISSARD, 1998, p. 161).

16. Cette activité est jugée aujourd'hui encore suffisamment importante pour qu'au *Monde*, par exemple, le correspondant en Italie ne suive pas les questions vaticanes laissées à Henri Tincq.

l'aide de sources « proches » avec lesquelles ils entretiennent des relations régulières :

A Rome, à mon époque la salle de presse était nulle. Il ne se disait strictement rien hormis la langue de bois. Il fallait alors rencontrer des gens qui parlaient et avoir son propre réseau d'informateurs à côté des grandes interviews où les gens ne disaient pas grand-chose (...) Moi, j'avais mes entrées auprès des jésuites : je savais qu'ils me parleraient.  
(Interview avec A. Woodrow, janvier 2002)

Une expérience passée à un titre ou un autre dans l'institution possède alors l'avantage pour l'informateur religieux d'être perçu moins comme un journaliste que comme un porte-parole, cette situation étant cependant à l'origine d'un « malentendu structural » entre les logiques de l'univers religieux et celles de l'univers journalistique :

Lors d'une messe de la presse, un cardinal, dans son sermon, s'était adressé à nous en nous disant : « Vous êtes là pour porter le message du Christ dans le monde. » J'ai été obligé de faire un papier dans *Le Monde* pour dire que c'était faux : on est là pour informer sur l'Eglise, comme sur les mosquées... »  
(Entretien avec A. Woodrow)

L'une des caractéristiques des informateurs religieux est souvent leur rapport ambigu à l'institution qu'ils ont pu quelquefois envisager de rejoindre : cette situation propice au *double bind*<sup>17</sup> peut néanmoins rendre possible des conversions professionnelles, particulièrement dans une conjoncture où l'actualité religieuse est principalement, voire exclusivement, constituée par des « événements de routine<sup>18</sup> », à savoir les enjeux internes portant sur le degré et le rythme de transformation de l'institution. Le décryptage de prises de position, guère pour ne pas dire jamais rendues publiques, requiert, en outre, une réelle maîtrise des clivages internes à l'institution et des soubassements qui les rendent possible. L'essentiel du travail de l'informateur religieux – par ailleurs presque exclusivement consacré à la religion catholique – consiste ainsi en une analyse et une mise en perspective des textes religieux ainsi que des débats, notamment théologiques, auxquels ils donnent lieu :

---

17. Pour une analyse du *double bind* aux confins des champs politique et intellectuel, voir MATONTI, 1996.

18. MOLOTCH, LESTER, 1996 [1<sup>re</sup> édition 1974], p. 32-34.



Il était impensable surtout à l'époque au *Monde* de ne pas publier un texte émanant de Rome, par exemple et d'y consacrer une large place. Mais, on était armé par notre formation à le lire. Et à côté de larges extraits du texte proprement dit, figurait un article de commentaires qui pouvait parfois être très critique.

(Entretien avec A. Woodrow)

C'est l'une des raisons qui permet de comprendre que, lors de la création de la rubrique religion dans la presse générale qui s'effectue généralement après 1945, celle-ci se voit confiée généralement à un prêtre (ce fut par exemple longtemps le cas à *La Croix*, ou encore au *Figaro* avec, par exemple, René Laurentin) ou à défaut à des journalistes ayant entretenu au cours de leur existence passée des rapports étroits avec l'institution religieuse (tels des anciens séminaristes, par exemple). Le cas du *Monde* est à ce titre significatif : fortement imprégné dès son origine, ne serait-ce que par la personnalité de son fondateur Hubert Beuve-Méry, par le christianisme, la rubrique religion est créée de toutes pièces par Henri Fesquet qui, après avoir connu Beuve en captivité entre au journal en 1946 ou encore celle de son successeur, Alain Woodrow, ancien séminariste puis journaliste au cours des années 1960 aux *Informations catholiques internationales* avant de rejoindre *Le Monde* dans les années 1970. L'extension de la rubrique dans la presse non confessionnelle se produit dans le contexte du Concile Vatican II où les faits religieux sont susceptibles de faire durablement « événement » en eux-mêmes. La rubrique religion jusqu'alors marginale tend désormais à s'institutionnaliser durablement dans les quotidiens nationaux :

Avec Vatican II, les rubriques religion ont été créées un peu partout et Fesquet est devenu en quelque sorte le grand Pape (...). Au début du Concile, les évêques français lisaient surtout *La Croix* et un peu *Le Monde*. C'est presque devenu l'inverse après.

(Entretien avec A. Woodrow<sup>19</sup>)

Tout un ensemble d'éléments – les prédispositions des informateurs religieux, la familiarité entretenue avec leurs sources, l'enjeu du moment portant sur la transformation de la vie de l'Eglise – concourent à accorder un

---

19. Si seulement quatre organes de presse français disposent d'un envoyé spécial permanent pour le suivi du Concile – l'AFP, *Le Monde*, *Le Figaro*, *La Croix* – ceux-ci sont bientôt rejoints par des envoyés spéciaux d'autres journaux (*L'Express*, *Le Nouvel Observateur*...), qui, face à l'événement, chargent un journaliste de la rédaction de couvrir durablement les questions religieuses.

poids écrasant à la vie institutionnelle qui constitue alors l'essentiel des pages Religion conçues comme une rubrique en elle-même et pour elle-même : l'existence d'une têtère « religion » hors de la presse confessionnelle concrétise la manifestation d'un intérêt accordé à la vie religieuse « ordinaire » et correspond souvent aux attentes de certaines fractions catholiques pratiquantes du lectorat d'un journal non confessionnel :

Il y a eu une époque où dans *Le Figaro*, vous aviez autant d'informations religieuses que dans *La Croix*. Et *La Croix* étant insupportable sur le plan idéologique à certains pratiquants, ils se tournaient spontanément vers *Le Figaro*. (Entretien. Journaliste presse confessionnelle, novembre 2001)

## L'INFORMATION RELIGIEUSE : UNE INFORMATION COMME LES AUTRES ?

### **Une rubrique en mutation**

La rubrique « religion » connaît aussi bien dans la presse confessionnelle que générale des transformations profondes depuis environ une dizaine d'années et ne saurait plus guère échapper désormais aux logiques de revendication de l'autonomie professionnelle qui gagnent les différents secteurs journalistiques, ni davantage résister aux impératifs économiques qui pèsent sur la confection comme sur le contenu du journal. Ces derniers tendent d'ailleurs à marginaliser davantage que par le passé la rubrique « religion », comme en témoignent ses titulaires, dont la place dans la rédaction n'apparaît plus toujours très assurée, particulièrement dans la presse non confessionnelle. Le maintien même de la rubrique ne va ainsi plus nécessairement de soi dans un quotidien national comme le note avec amertume l'un des rédacteurs :

Si le journal est racheté par un grand groupe, je peux très bien sauter demain matin et on traitera la religion à partir des dépêches d'agence. (Entretien. Journaliste presse généraliste, novembre 2001)

A l'exception évidemment de *La Croix* qui possède avec sept journalistes la rédaction de loin la plus étoffée<sup>20</sup>, la têtère religion tend ainsi à disparaître

---

20. *La Croix*, dont l'actionnaire principal depuis l'origine est une congrégation religieuse (les Assomptionnistes), comprend, en outre, au sein de la rédaction généralement un journaliste

purement et simplement dans la plupart des quotidiens nationaux : cette évolution signifie clairement que le journaliste titulaire de la rubrique est moins certain qu'autrefois de « passer » ses papiers, puisqu'un espace, aussi minime soit-il, ne lui est plus automatiquement réservé :

Il y a encore quelques années, la religion était traitée pour elle-même. Aujourd'hui, elle sert souvent de bouche-trou ou est évoquée à propos d'affaires judiciaires, par exemple. On m'interroge alors à propos, par exemple, de la transfusion sanguine sur les positions des différentes religions. (Entretien. Journaliste presse générale, novembre 2001)

Cette évolution tend ainsi à réintégrer d'une certaine manière l'informateur religieux au sein de la rédaction en le rattachant généralement, selon les cas, soit au service des informations générales, soit au service société : ce choix, loin d'être anodin, peut constituer un enjeu au sein d'une rédaction et influencer fortement sur la définition du contenu de l'« actualité religieuse » :

Le rédacteur en chef voulait plutôt rattacher la religion à la « Société », service qui comprend surtout la culture, les sciences et les médias. Moi, je me suis battue pour rester aux « Infos Génés ». Cela me permet très souvent d'être au plus près de l'actualité et d'évoquer, par exemple, les problèmes de religion à partir des faits divers. (Entretien. Journaliste, presse générale, octobre 2001)

Ce dérubricage de fait de l'information religieuse contraint le journaliste à un travail d' enrôlement, au sens où l'entendent Callon et Latour, susceptible de rallier à leur cause d'autres confrères, intéressés par leur activité, au sein de la rédaction. Désormais, les informateurs religieux se doivent ainsi de convaincre de l'intérêt de leur travail un public d'abord restreint (la rédaction), puis plus vaste (les lecteurs), ne disposant d'ailleurs pas la plupart du temps de modes d'appréhension religieuse de l'actualité. Cette situation conduit à un renouvellement profond des pratiques journalistiques, comme l'atteste le déclin progressif du papier d'analyse ou de l'éditorial au profit de l'enquête ou du reportage, genres envisagés explicitement comme des moyens d'attraction et de renouvellement du lectorat :

---

membre de la congrégation alors que le rédacteur en chef chargé de la religion, tout en étant généralement journaliste, représente officiellement la Congrégation. Se nommant ironiquement lui-même « commissaire politique », il signe généralement les éditoriaux et exerce un droit de regard sur le service religion dont le chef est toujours un journaliste professionnel.

Pendant les vacances, il arrive de passer des trucs. J'ai fait pendant l'été une enquête « Dieu sur Internet ». J'avais trouvé des trucs délirants. Je m'étais vraiment bien marré. J'ai une copine pas du tout catho qui l'a lu (...). J'ai fait aussi des trucs sur les ermites. J'en avais rencontré cinq. Il ne faut pas faire que ça naturellement, mais le défi, pour moi, il est là, quoi.  
(Entretien. Journaliste, presse générale, novembre 2001)

Si le statut de l'informateur religieux est plus incertain, le maintien même d'un rédacteur à temps plein ne s'occupant que des affaires religieuses s'avère souvent remis en question. En dehors de la presse confessionnelle – particulièrement *La Croix* et *La Vie* – rares sont les rédactions à maintenir la rubrique religion à l'exception des « grands » quotidiens nationaux : si *Le Monde* constitue une notable exception en possédant deux rédacteurs (l'un rattaché au service France, l'autre au service International), *Le Figaro*, *Libération*, *L'Agence France Presse* possèdent ainsi chacun un informateur religieux à temps plein, comme quelques quotidiens régionaux (*Ouest-France*, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*...) alors que les quotidiens populaires n'en possèdent traditionnellement pas et les chaînes de télévision plus, depuis la décennie 1980. Un des effets directs du dérubricage de la religion est de conduire nécessairement à l'apparition d'« intermittents du religieux » (le terme est employé par les intéressés), rattachés à un service et couvrant au cas par cas l'actualité religieuse parmi d'autres sujets. Ce mode de traitement qui s'est notamment instauré à la radio (*France-Inter*, par exemple) et dans la plupart des hebdomadaires d'actualité (*Le Point*, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*...) mais parfois également au sein des quotidiens nationaux induit implicitement de nouvelles conceptions de l'information religieuse : nettement moins intégrés à leurs sources envers lesquelles ils n'entretiennent que des relations épisodiques (ils n'assistent généralement pas, par exemple, ne serait-ce que pour des raisons d'emploi du temps aux conférences de presse), ces journalistes ne se définissent pas en tant que tels comme rubricards et ne revendiquent plus guère l'étiquette d'« informateur religieux » :

Moi, je ne fais pas de l'information religieuse. Je suis journaliste et je traite de sujets divers dont la religion. Informateur, c'est un truc qui me gêne. Je n'ai pas ce côté grégaire.  
(Entretien. Journaliste presse générale, octobre 2001)

Ne disposant souvent pas d'une « culture religieuse » aussi étendue que celle de leurs confrères et ne pouvant être ainsi reconnus comme spécialistes – ils se

déclarent d'ailleurs plus souvent que les premiers athées et/ou sans éducation religieuse et s'adressent prioritairement à un lectorat *a priori* peu concerné par ces questions –, ils se trouvent dans l'obligation d'avoir à parler religion sans en avoir l'air, afin d'accroître sensiblement leurs chances d'être lus :

Je ne ferai jamais cinq pages sur des problèmes institutionnels mais plutôt des papiers assez courts. Ou alors il faut que les sujets touchent un maximum de lecteurs, qu'ils puissent s'y reconnaître.  
(*Ibid.*)

Ce souci de vulgarisation, s'il peut susciter une certaine condescendance de la part des informateurs religieux « spécialisés » qui croient y percevoir certains signes d'amateurisme –

De temps en temps quand on lit les papiers de nos confrères des hebdomadaires, on rigole parce qu'on retrouve presque du couper/coller de nos articles. On sait qu'ils nous ont lu, quoi !  
(Entretien. Journaliste presse générale, novembre 2001)

–, aboutit à la promotion de thèmes considérés comme « grand public » qui peuvent en retour affecter le contenu de leur rubrique, ne serait-ce que par l'intérêt suscité au sein de la direction de la rédaction, par exemple : la promotion accordée à des sujets à connotation religieuse accédant en une comme, pour se contenter de quelques cas, le « retour de Dieu », « la vogue du bouddhisme » ou « la vérité sur l'islam », en dehors de l'attrait de l'« exotisme » conduit également à « déchristianiser » quelque peu, voire à « décatholiciser » une information religieuse longtemps cantonnée à la couverture du monde catholique. La situation ancienne ne demeure guère en partie qu'à *La Croix* qui, tout en s'efforçant de couvrir l'ensemble des religions, accorde la primauté à la religion catholique : n'étant pas officiellement le porte-parole de l'Eglise avec lequel le journal ne possède aucun lien organique, il n'en est pas moins largement perçu comme tel, en premier lieu par ses lecteurs.

Une des transformations du contenu de l'information religieuse revient ainsi à accorder un intérêt accru aux religions – l'intitulé de la rubrique étant aujourd'hui souvent volontairement décliné au pluriel –, et traduit un clivage assez fort au sein du milieu des informateurs religieux. L'évolution du contenu du magazine *L'Actualité des religions* (publication du groupe Malhesherbes qui édite également *La Vie* et *Télérama*) constitue un

révélateur implicite des différentes conceptions de l'information religieuse. Alors que les entrants dans le secteur ont tendance à approuver cette évolution et à souligner l'importance du défi qui consiste à intéresser progressivement de nouveaux publics à la rubrique afin de lui assurer une pérennité –

L'avenir de la rubrique, c'est clair. C'est davantage de sociétal, moins d'institutionnel et une plus grande place accordée à la pluralité religieuse. « L'Actualité des religions » est complètement là-dedans. (Entretien. Journaliste presse générale, novembre 2001)

–, les journalistes les plus anciens dans le métier et qui se définissent d'abord comme catholiques se montrent nettement plus réservés :

Il y a un point avec lequel je suis en désaccord profond avec la ligne du groupe Malesherbes. C'est *L'Actualité des religions*. L'interreligieux devient une mode aujourd'hui. Il y a toujours un groupe de dialogue qui dialogue plus que l'autre, mais le problème, c'est qu'ils ne dialoguent pas entre eux. (Entretien. Journaliste presse générale, novembre 2001)

De même, un clivage profond oppose « traditionnels » aux « modernistes » sur la spécificité du contenu de la rubrique : alors que les premiers ayant passé généralement de nombreuses années, voire toute leur carrière de journaliste en tant qu'informateur religieux, parfois dans le même journal, regrettent généralement la perte de singularité –

On estime aujourd'hui que la religion est un fait de société. Alors, on l'installe dans la rubrique société. Au niveau international, par exemple, on ne parlera de la religion que lorsqu'elle fait événement sur le plan géopolitique. Or, c'est une manière de ne pas prendre en compte le fait religieux comme tel. C'est ce que je déplore. (Entretien. Journaliste presse confessionnelle, novembre 2001)

–, les seconds – tout en disposant le plus souvent d'une imprégnation religieuse originelle – défendent une mutation des contenus :

Les chroniqueurs religieux écrivaient avant pour des petits publics de cathos. On avait sa petite place réservée une fois par semaine et c'était ça, des cases que le lecteur catho allait chercher. (Entretien. Journaliste presse générale, novembre 2001)

L'opposition entre presse confessionnelle et presse générale n'apparaît cependant sur ce point guère pertinente dans la mesure où ce clivage traverse largement l'ensemble des titres et quand il y a lieu les rédactions elles-mêmes. Des transformations dans la manière d'investir la rubrique sont désormais clairement visibles : les journalistes ayant investi ce secteur comme modalité d'entrée dans la presse – le poste étant jugé, à l'exception de la presse confessionnelle, peu sensible, il peut aisément être confié à un débutant ou à un transfuge (journaliste d'agence cherchant à échapper au *desk*, ancien correspondant local intégrant une rédaction nationale...) – ne sauraient pleinement s'identifier à une rubrique envisagée comme un moment, souvent bref, de leur carrière professionnelle : cette nouvelle conception du poste – à la question, vous voyez-vous couvrir la religion dans dix ans ? :

Est-ce que je serai encore journaliste dans dix ans ? Je n'en sais vraiment rien.  
(Entretien. Journaliste presse générale, octobre 2001)

Au bout de dix ans passés à une rubrique, on ne peut plus se renouveler. On a des schémas. Il faut bouger. D'abord, on s'emmerde et puis on n'a plus d'idées. On finit par dire toujours la même chose.  
(Entretien. Journaliste presse générale, novembre 2001)

suscite la réprobation de certains confrères attachés, au double sens du terme, au poste :

Je me méfie que certains considèrent la religion comme une fusée porteuse, parce que ça les chatouille alors qu'il faut du temps pour mériter la confiance de ses interlocuteurs.  
(Entretien. journaliste presse générale, novembre 2001)

La place croissante prise aujourd'hui par des jeunes journalistes issus notamment des écoles, y compris dans un journal comme *La Croix*, où l'information religieuse dispose pourtant d'un statut privilégié tend à instaurer de fait un rapport plus distancié à la rubrique –

Aujourd'hui, il devient de plus en plus rare de d'envisager de faire carrière dans l'information religieuse. Les jeunes disent : pour cinq, six ans, ça m'intéresse. Pas plus. Ils ont assez peur de se laisser enfermer par l'étiquette et de ne pas pouvoir ensuite évoluer vers d'autres domaines.  
(Entretien. Journaliste presse confessionnelle, novembre 2001)

– même si, au sein des rédactions – tout particulièrement dans la presse générale – la rubrique « religion » fait nettement figure de rubrique mineure ne suscitant guère de convoitises, notamment en raison de son ésotérisme supposé.

### **Une information renouvelée ?**

Une des voies de promotion de l'information religieuse consiste alors à la transformer en une information ordinaire susceptible d'entrer pleinement dans la logique médiatique et notamment dans celle du « scoop ». Pris entre deux logiques contradictoires – devant convaincre la rédaction de l'importance de l'information qu'il possède sans pour autant violer des règles élémentaires comme celle du *off*<sup>21</sup> susceptibles de le marginaliser durablement auprès de ses sources –, l'informateur religieux éprouve souvent les pires difficultés en raison de la technicité supposée de sa rubrique à faire saisir qu'il s'agit bien d'une information exclusive méritant un traitement exceptionnel :

Je produis quelques scoops. Le problème, c'est qu'ils n'intéressent personne. Cela fait bien du bruit à l'extérieur dans le landernau... A l'intérieur de la rédaction, si je demandais aux gens de mon service : personne ne sait la tempête que cela a déclenché.

(Entretien. Journaliste, presse générale, novembre 2001)

La diminution de la couverture de l'activité religieuse au quotidien autorise ainsi parfois un traitement « décalé » prenant ouvertement ses distances, ainsi que le souhaitent généralement les responsables de rédaction, envers l'actualité purement institutionnelle qui prévalait précédemment, et peut ainsi conférer au journaliste, au moins dans la presse générale, une assez grande latitude dans le choix de ses sujets. Certaines spécificités tendent à opposer sur ce point *La Croix* à tous les autres titres : le quotidien possédant la rédaction de loin la plus importante de la presse française se trouve dans l'obligation de produire journallement une « information de proximité » figurant au contrat implicite qui le lie à ses lecteurs<sup>22</sup> alors que les autres titres s'en dispensent généralement, en réduisant d'autant l'espace accordé à

---

21. LEGAVRE, 1992.

22. « (...) parce que les catholiques sont désormais conscients d'être peu nombreux, une minorité là où ils vivent. Lire la presse catholique leur permet de ne pas se sentir pour autant marginalisés ». BARBIER-BOUVET in BRECHON, WILLAIME, 2000, p. 241.



la religion. Une autre contrainte tenant au lectorat confère une caractéristique propre – en partie vérifiable encore aujourd'hui – à la presse confessionnelle : le poids particulièrement élevé des abonnés dans les recettes du journal qui s'explique également par la faiblesse des recettes publicitaires tend souvent à apparenter sa lecture à un acte militant et justifie en grande partie la volonté de ces entreprises de presse spécifiques d'entretenir des relations suivies avec un groupe suffisamment homogène, constituant une « communauté de lecteurs<sup>23</sup> ». L'informateur religieux de la presse générale, sur lequel ces obligations ne pèsent pas, en revanche, s'efforce de trouver constamment un angle « neuf » afin de proposer un renouvellement fréquent de ses papiers. Dans ce contexte, une plus faible maîtrise des enjeux institutionnels internes, loin de constituer une carence professionnelle, peut s'avérer un atout précieux pour redéfinir le contenu de la rubrique en la reliant davantage aux problèmes de société :

Le défi, c'est d'accrocher le lecteur et de faire que quelqu'un qui n'est pas catho lise un article sur les cathos, idem sur les juifs ou sur l'islam (...). Pour moi, si on ne s'engage pas dans cette voie-là, la rubrique est morte.  
(Entretien. Journaliste, presse générale, novembre 2001)

L'une des voies de légitimation de l'information religieuse dans un contexte de désintérêt manifeste pouvant conduire à sa remise en cause pure et simple consiste à produire comme dans d'autres secteurs de la presse une information « critique<sup>24</sup> » visant à rompre avec le journalisme de routines. Ne passant plus automatiquement par l'entretien de relations régulières avec les responsables des institutions religieuses, il repose sur un renouvellement sensible des sources en tentant de contraindre les autorités à réagir, à prendre la parole en les confrontant systématiquement, par exemple, à des points de vue critiques<sup>25</sup> :

---

23. En 1997, *La Vie* vendait seulement 10 000 exemplaires en kiosque sur une diffusion de 240 000 (4 %) ; *Le Pèlerin* 22 000 sur 350 000 (6,2 %) ; *La Croix* 3 600 sur 95 000 ((3,7 %) (Chiffres OJD cités par BARBIER-BOUVET in BRECHON, WILLAIME, p. 240).

24. LENOIR, 1992 ; MARCHETTI, 2000.

25. Cette recherche de symétrie est dénoncée comme preuve d'incompétence par les informateurs religieux « traditionnels » : « [en réaction à une encyclique] une chaîne a pris soin d'interroger Mgr Defois (...) Mais elle a aussi décidé d'accorder un temps de parole équivalent – par souci d'équilibre – à un point de vue contraire (...) [à] une revue au tirage confidentiel, rédigée par une équipe de catholiques contestataires, sans référence, ni représentativité ». H. Tincq in DEFOIS, TINCQ, 1997, p. 75-76. Sur les oppositions entre journalistes de « fond » et d'« investigation », BAISNEE, 2001.

Je ne suis pas coincé en tant que source car comme je n'ai pas de liens personnels avec eux, ils ne vont pas me fermer la porte, ni considérer que je les ai trahis.

(Entretien. Journaliste, presse générale, octobre 2001)

Le silence que se voient parfois opposer certains informateurs religieux les conduit ainsi à mettre l'accent plus ou moins volontairement sur les personnalités en marge de l'institution – le « cas Gaillot » constitue à ce titre un exemple idéal-typique – quitte à majorer leur influence réelle. La « scandalisation » s'avère un moyen comme un autre de faire grandir l'intérêt suscité par une information jugée bien peu stratégique ordinairement par les rédactions :

Une partie de mon travail consiste à trouver des sujets susceptibles d'intéresser des personnes qui sont très loin de la religion. Ma préoccupation, en fait, c'est d'écrire pour des gens qui n'ont pas la religion pour préoccupation.

(Entretien. Journaliste presse générale, octobre 2001)

La place occupée par des publications critiques à l'image de la revue et maison d'édition *Golias*, clairement marquée à gauche, qui regroupe des « catholiques contestataires » désireux de réformer de l'intérieur l'institution en se livrant à une dénonciation de certains comportements jusqu'alors peu médiatisés est à cet égard révélatrice. La publication d'un « trombinoscope des évêques » en 1990 sur le mode du Gault et Millau, décernant des mitres d'honneur, tout en assurant une forte visibilité sociale à une revue jusqu'alors confidentielle, a contribué à rendre possible une prise de parole fortement distanciée envers l'institution, n'hésitant pas à révéler au passage des pratiques considérées jusqu'alors d'ordre privé (à l'image de « révélations » sur la gestion financière d'un diocèse, par exemple). Un clivage – qui ne se réduit d'ailleurs pas à un simple conflit d'ordre « idéologique » – semble émerger entre informateurs religieux : ceux qui vivent leur activité comme un engagement et se sentent partie prenante à un titre ou un autre au sein de l'institution manifestent les réticences les plus vives envers ce type d'information –

L'Eglise catholique, c'est ma famille. Je ne peux pas me séparer de mes convictions. Le respect des personnes, pour moi, est informé par ma foi chrétienne.

(Entretien. Journaliste presse générale, novembre 2001)

alors que ceux qui s'en tiennent le plus à l'écart – qu'il s'agisse de leurs croyances personnelles (se déclarant athée, agnostique) ou de leur poste d'informateur religieux (évoluant davantage dans la presse générale que dans la presse confessionnelle, plutôt dans les magazines que dans les quotidiens) – manifestent sinon de la sympathie, souvent de l'intérêt pour ce type d'information critique, et l'utilisent parfois comme une source parmi d'autres. L'une des tensions importantes suscitée par l'existence même d'une revue « critique » porte ainsi sur la définition même de l'information religieuse. Si un certain manque de rigueur peut être reproché à une revue trimestrielle conçue de manière artisanale par une poignée de journalistes pris en défaut sur certaines enquêtes –

Ils ont sorti parfois de bonnes choses mais je ne les trouve pas toujours très crédibles. Ils négligent quelque peu les règles du journalisme.  
(Entretien. Journaliste presse générale, octobre 2001)

ceux-ci sont généralement considérés comme un allié par les informateurs religieux « modernistes » –

Le procès qu'on leur fait, c'est aussi parce qu'ils emmerdent le monde. Ils gênent l'institution. Ils disent parfois des vérités. Et si c'est pas eux qui les publient, où ce sera ?  
(Entretien. Journaliste presse générale, novembre 2001)

– alors qu'ils suscitent l'opprobre des journalistes « traditionnels » ainsi que des rédacteurs de la presse confessionnelle qui entretiennent souvent, de longue date, des relations de proximité avec les membres de l'institution. L'absence de véritable informateur religieux au sein d'une rédaction peut ainsi conduire certains journaux à reprendre purement et simplement à leur compte les thèses émises par la revue en lui offrant, par exemple, une tribune plus ample<sup>26</sup>. Un paradoxe expliquant en partie les effets de reprise dont *Golias* bénéficie peut ainsi être soulevé : alors qu'à l'exception notable de *La Croix*, la vie interne et les enjeux de pouvoir existants au sein de l'institution religieuse et particulièrement de l'Eglise ne sont plus guère abordés aujourd'hui pour eux-mêmes à la différence de l'information religieuse « traditionnelle », *Golias* s'en est d'une certaine façon fait la

---

26. A titre d'exemple, *L'Événement du jeudi* qui ne dispose pas de journaliste attitré couvrant la religion a pu faire appel à Christian Terras (directeur de *Golias*) pour un dossier consacré à « La France de Madame Boutin » (4 février 1999).

spécialité en « dévoilant » les aspects cachés et « sombres » de l'institution. De ce fait, il peut apparaître – davantage encore pour les journalistes les moins familiarisés avec l'univers religieux – comme une manière de construire une compétence, ne serait-ce qu'au sein des rédactions, à partir de l'« indépendance » journalistique tout en disposant de « scoops », fût-ce au second degré, à destination du grand public.

Le faible nombre d'informateurs religieux contribue à renforcer sensiblement – en dépit de la confidentialité du tirage de *Golias* et des jugements controversés que la revue peut inspirer – ses effets sur l'ensemble des acteurs des espaces religieux et journalistique :

Prenons le trombinoscope des évêques. Tout le monde se jette sur la dernière édition avec gourmandise. Si vraiment on considère que c'est pas bien. Et bien on ne le lit pas.

(*Ibid.*)

L'exemple de *Golias* tend néanmoins à souligner les coûts sensiblement élevés et qui se mesurent par une marginalisation d'une information religieuse ouvertement « critique » (mise à l'écart par les autorités institutionnelles comme par les informateurs religieux « centraux ») – à la différence, par exemple, de *La Vie* dont l'« indépendance » difficilement acquise prend toutefois appui sur de nombreux soutiens au sein de l'institution – rompant aussi bien avec la bienséance en usage avec les sources qu'avec les règles journalistiques<sup>27</sup>.

## ENTRE EMPATHIE ET PROFESSIONALISATION

### **Une communauté professionnelle**

Les tentatives de professionnalisation de l'information religieuse font l'objet de revendications récurrentes d'autonomie de la part de journalistes envers leurs sources privilégiées. Comme dans d'autres secteurs, tels que l'information économique, par exemple, les associations professionnelles ont pu à divers moments contribuer à asseoir les prétentions à l'autonomie des journalistes. L'Association professionnelle des journalistes de l'information religieuse (AJIR) créée en 1920, proclame ainsi, dès sa fondation, dans ses

---

27. Au point, par exemple, de consacrer un dossier à ses « confrères » intitulé « Journalistes ou catéchètes ? Les informateurs religieux en question » (*Golias*, n° 64, 1999).

statuts son caractère non confessionnel, ce qui peut se traduire dans les faits par le choix d'un pasteur comme président alors que l'écrasante majorité des journalistes comme des titres présents sont catholiques. Les difficultés, voire le refus pur et simple de la part des institutions religieuses d'admettre les contraintes et les exigences propres à l'univers journalistique sont observables en de multiples occasions :

On passait notre temps à leur dire qu'on n'était pas une courroie de transmission. On leur disait qu'ils avaient leur presse pour ça : les feuilles paroissiales... (Entretien, A. Woodrow.)

Des incidents peuvent encore se produire, comme, à la fin des années 1980, au cours de l'assemblée générale des évêques à Lourdes, lorsqu'un évêque présent demande aux représentants de la presse de réciter le Notre Père et que plusieurs journalistes quittent alors la salle<sup>28</sup>. L'organisation de l'Eglise catholique analysée par Max Weber comme un idéal-type de pouvoir hiéocratique<sup>29</sup> s'apparente ainsi largement au fonctionnement d'un corps au sein duquel les divisions internes imputables à la division technique du travail et à la division sociale qui l'accompagne, sont en grande partie occultées par un « esprit » conférant au groupement une homogénéité le conduisant « à concevoir toutes les relations sociales sur le modèle de la famille (...) [qui] tend à favoriser une vision consensuelle, transclassiste du monde social<sup>30</sup> » peu propice à l'exposition publique des différends. Les informateurs religieux sont ainsi encore contraints aujourd'hui de construire patiemment un réseau de relations susceptible de contourner les silences de l'institution. L'assemblée générale des évêques qui se tient chaque année à Lourdes est une illustration du caractère toujours provisoire des compromis réalisés, puisque susceptibles d'être remis en question du jour au lendemain : après avoir obtenu, par l'intermédiaire de l'AJIR, l'ouverture de certaines cessions au public de journalistes, le huis-clos est redevenu la règle, à partir de 1992<sup>31</sup>. Cette décision fait ainsi l'objet de récriminations, y compris de la part des journalistes considérés comme particulièrement légitimes par l'institution :

28. WOODROW, 2001 (« Les 80 ans de l'AJIR »).

29. WEBER, 1996 (1<sup>re</sup> édition 1911-1913).

30. BOURDIEU, SAINT-MARTIN, 1982, p. 39.

31. Le père Di Falco, alors porte-parole des évêques, justifie ainsi la mesure : « (...) le porte-parole des évêques a eu pour fonction principale d'informer les journalistes des résultats et conclusions des travaux de la conférence épiscopale, en veillant bien à ce qu'ils n'en dénaturent pas le contenu. Rappelons que, face à des dérives journalistiques inquiétantes, la conférence épiscopale préfère, depuis 1992, tenir ses débats à huis clos », CASTRIES, 1996, p. 20.

Comment rendre compte de manière non seulement intéressante, mais juste, d'un événement ou d'un débat, si le journaliste est tenu à la porte ? La perte d'intérêt et de popularité des débats annuels des responsables de l'Eglise de France à Lourdes est largement due à cette méfiance pour les journalistes, aussi inefficace qu'imméritée<sup>32</sup>.

La pratique du silence et l'officialisation du consensus contraignent les journalistes à contourner la règle en faisant toujours usage de leur connaissance indigène de l'institution :

Les journalistes n'ont accès qu'au hall d'entrée, à la salle des pas perdus. De temps en temps, ils sortent, ils vont prendre un café et nous, on s'emmerde... (...) Chacun a son ou ses évêques. On va le voir et on lui demande : « Etes-vous libre à déjeuner ? » Et lors du repas, après un verre de vin rouge, on l'interroge : « Alors, qu'est-ce qui s'est passé dans les votes ? » C'est la b.a.ba du métier mais on rame. On se dit qu'on fait le trottoir.  
(Entretien. Journaliste presse confessionnelle, juin 2001)

Placé dans une situation consistant à produire une information ne se limitant pas à la reprise du laconisme du communiqué officiel qui ne justifierait guère son déplacement, le journaliste doit également tenir compte des contraintes réelles qui pèsent sur sa source et qui relèvent des logiques de fonctionnement de l'espace religieux :

Imaginons qu'un évêque me parle d'un autre évêque en me disant : « c'est un vrai con ! », je ne peux pas me permettre de l'écrire car celui qui l'a dit est mort parce qu'il a brisé le consensus. Cela n'a rien à voir avec la politique où on peut toujours tout démentir.  
(*Ibid.*)

L'une des particularités de la conférence annuelle des évêques revient à produire une sorte de rite d'institution, délimitant une sorte de frontière invisible entre « ceux qui en sont » et les autres, redoublant en cela l'opposition entre les « véritables » rubricards et les « intermittents du religieux » :

Nous, on va à toutes les conférences de presse. On va passer chaque année une semaine à Lourdes, en novembre, sous la pluie. On se tape les synodes des protestants qui sont tous en province...  
(Entretien. Journaliste presse générale, novembre 2001)

---

32. H. Tincq in DEFOIS, TINCQ, p. 82.

Je ne suis pas allé à Lourdes cette année à cause de mon emploi du temps alors que je souhaitais y aller. C'est un lieu important pour nouer des contacts.

(Entretien. Journaliste presse générale, octobre 2001)

Quand ils m'ont vu débarquer, ça leur a fait bizarre [jeune journaliste sans imprégnation religieuse qui ne se rend pas à Lourdes, faute de temps]. Ils se demandaient un peu ce que je leur voulais. Mais aussi, moi, je ne déjeune pas avec eux, je ne prends pas le thé avec eux.

(Entretien. Journaliste presse générale, octobre 2001)

L'invalidation de la prétention de *Golias* à être perçu comme un confrère à part entière s'appuie d'ailleurs sur ce registre :

Je ne pense jamais à eux. On ne les voit jamais sur le terrain, aux conférences de presse, par exemple.

(Entretien. Journaliste presse confessionnelle, juin 2001)

L'obligation consistant à établir des liens durables avec les sources privilégiées tend à démontrer qu'une socialisation religieuse préalable constitue toujours en partie l'un des fondements de la compétence professionnelle :

Moi, je baigne dans le milieu catho depuis que je suis tout petit. Il est clair qu'un article écrit par un non-catho, je vais remarquer des choses. On pourrait dire la même chose sur le judaïsme et l'islam.

(Entretien. Journaliste presse générale, novembre 2001)

La participation régulière aux conférences de presse, à la conférence annuelle des évêques de Lourdes renforce ainsi la cohésion du petit groupe des spécialistes de l'information religieuse, nécessaire dans une conjoncture où l'avenir de la rubrique paraît en partie menacé : le caractère extrêmement minoritaire de ce journalisme spécialisé tend en effet à limiter les « permanents » à quelques personnes, moins d'une dizaine qui se retrouvent régulièrement, échangent leurs opinions sur tel ou tel événement et finissent par très bien se connaître et se reconnaître. L'étroitesse du milieu contribue ainsi, par exemple, à ce qu'un journaliste de *La Croix* revendiquant pleinement ses attaches à l'Eglise puisse évoquer des liens d'amitié ancienne, remontant à des études théologiques conduites dans la même faculté avec le directeur de la revue non conformiste *Golias*.

### **Un professionnalisme inachevé ?**

La manière de parler de religion paraît en partie encore commandée par ce rapport particulier aux sources exigeant en partie une confiance fondée sur la durée :

Les relations de confiance sont le fruit de plusieurs années passées dans la rubrique. Quand on est remplacé, en vacances ou malade, on finit par voir la différence car le remplaçant ne dispose plus lui que des sources officielles.  
(Entretien. Journaliste presse générale, octobre 2001)

La place dominante exercée dans la production de l'information religieuse par les médias confessionnels marque durablement le pensable et le dicible et tend à en faire encore aujourd'hui à la fois une information spécifique. Divers indices attestent en effet le poids prépondérant de la presse confessionnelle, visible numériquement : *La Croix* est institué de fait en journal de référence en matière de production de l'information religieuse en raison de l'importance de sa rédaction vis-à-vis de laquelle les autres supports de presse sont contraints de se référer et parfois de se démarquer pour exister :

*La Croix*, c'est un truc invraisemblable : ils sont sept ou huit... On peut pas lutter. Ceci dit, d'une certaine manière ils sont un peu prisonniers de leur public. Ils deviennent un peu, parfois d'ailleurs contre leur volonté, une sorte de bulletin officiel de l'Eglise catholique.  
(Entretien. Journaliste presse générale, novembre 2001)

La place de la presse confessionnelle demeure encore aujourd'hui déterminante dans la trajectoire professionnelle des informateurs religieux. Si la première génération d'informateurs religieux constituée de prêtres, d'anciens séminaristes n'est plus aujourd'hui en activité, les journalistes qui demeurent les plus attachés à leur rubrique ont effectué la plupart du temps une partie considérable leur carrière au sein de la presse confessionnelle : Henri Tincq, titulaire de la rubrique au *Monde* depuis 1985 vient de *La Croix* ; Elie Maréchal, journaliste au *Figaro* depuis 1990 a été auparavant directeur de *Radio Notre-Dame* (radio confessionnelle de l'archevêché de Paris). Parmi la nouvelle génération d'informateurs religieux, certaines de ces logiques se retrouvent encore en partie : Xavier Ternisien, entré au *Monde* en 1998, a été, à sa sortie du Centre de formation des journalistes, journaliste à la revue jésuite *Croire aujourd'hui* ; Pierre Dharréville, chargé



de la rubrique religion à *L'Humanité* tout en relevant du service politique a été permanent à la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) et pigiste à *Témoignage chrétien*. L'entrée par la presse confessionnelle apparaît toujours une voie d'accès « normale » à la rubrique et permet parfois d'effectuer dans de bonnes conditions, dans un second temps, un passage dans la presse non confessionnelle donnant accès à un plus vaste public et mettant à profit la constitution d'un carnet d'adresses patiemment accumulé. Les clivages de l'espace religieux se retrouvent, en outre, toujours à leur manière dans l'espace journalistique en raison de l'existence d'une presse émanant directement des institutions religieuses elles-mêmes (dans la presse écrite – *Tribune juive*, *Réforme* – comme dans les médias audiovisuels – *KTO* ou *Fréquence protestante*) mais également d'une presse d'opinion défendant une position au sein de l'espace religieux : pour se limiter à l'exemple de la presse catholique, l'espace occupé par *Témoignage chrétien* diamétralement opposé à ceux de *France-Catholique* ou de *Famille chrétienne*, s'il tend à ajuster des « produits » religieux conformes aux attentes différenciées des divers publics intéressés<sup>33</sup>, subordonne également la production de l'information religieuse à la défense d'intérêts et de visions du monde de tel ou tel groupement religieux<sup>34</sup>. Si le rôle exercé par cette presse apparaît en déclin mesurable notamment par l'évolution de ses tirages respectifs, elle ne peut pas pour autant être complètement négligée par les informateurs religieux pour lesquels elle a valeur de source, illustrant un point de vue intérieur à l'institution, à l'égard duquel ils se doivent de manifester généralement une distance critique :

Il s'agit de la presse militante [sont évoqués *France-Catholique* et *Famille chrétienne*]. Ce ne sont pas des journalistes au sens où ils n'ont pas le souci des faits mais les faits doivent se plier à l'idéologie. Ils se définissent d'ailleurs davantage comme des militants que comme des journalistes.  
(Entretien. Journaliste presse confessionnelle, juin 2001)

Un autre indice de l'importance exercée par la presse confessionnelle dans la production de l'information religieuse est visible quantitativement par la

---

33. BOURDIEU, 1971.

34. L'éditorialiste de *France-Catholique*, Gérard Leclerc peut ainsi écrire dans un ouvrage au titre évocateur, *Pourquoi veut-on tuer l'Eglise ?*, Paris, Fayard, 1996 : « C'est la conjoncture qui m'impose – et c'est aussi mon métier – de me définir contre un certain nombre de courants ou de voix qui, puissamment aidés par les médias, ont pris pour cible cette Eglise gardienne du 'dogme, de la tradition et des Ecritures', parce qu'elle est le sacrement du Salut apporté par le Christ. » P. 27.

place occupée au sein de l'association professionnelle, l'AJIR, dont l'objectif maintes fois réaffirmé consiste à élargir sa base « naturelle » de recrutement :

Il y a très peu de journalistes de la presse généraliste finalement membres de l'AJIR. Il y a une multitude de petites feuilles qui finissent par faire nombre. Quand on organise un déjeuner, c'est symptomatique. Chaque fois qu'on invite quelqu'un qui n'est pas du sérail, il y a moins de monde : l'ambassadeur d'Israël en France fera moins recette qu'un jésuite invité à parler du secret de la confession, par exemple.  
(Entretien. Journaliste presse générale, octobre 2001)

L'intérêt de l'adhésion à une association professionnelle, croissant, en outre, sensiblement avec la confidentialité du titre en constituant souvent un accès à des interlocuteurs inatteignables sans cette médiation, sans compter la possibilité de fréquentation de confrères évoluant dans des médias « prestigieux », permet de comprendre, par exemple, la surreprésentation des feuilles confessionnelles provinciales. Cette imprégnation au milieu apparaît en revanche nettement moins nécessaire pour les journalistes évoluant dans des médias nationaux :

Je ne suis pas à l'AJIR. Je n'ai pas grand chose à y gagner même si je n'exclus pas d'y adhérer un jour. En fait, il faudrait qu'il y ait plus de diversité : une présence de la presse juive, musulmane... Jusqu'à présent, c'était surtout un club catho.  
(Entretien. Journaliste presse générale, novembre 2001)

Les contraintes qui pèsent sur la presse confessionnelle tendent ainsi, de façon diffuse, à s'imposer à l'ensemble des informateurs religieux, ne serait-ce que par l'effet numérique produit par les informateurs religieux confessionnels notamment « amateurs » (on estime à une centaine le nombre de bulletins diocésains...) perçus comme des « amis » par l'institution. Cette ambiguïté de position<sup>35</sup> se retrouve ainsi pleinement chez les informateurs religieux, par ailleurs membres de l'institution (prêtres, par exemple), qui doivent néanmoins, lorsqu'ils évoluent dans la presse nationale, construire parallèlement vis-à-vis de leurs confrères une crédibilité journalistique qui

---

35. Un informateur religieux, prêtre lui-même, a pu être accueilli Lourdes par un évêque lui demandant ironiquement – soulignant l'ambiguïté de son rôle – en faisant allusion à la fable de La Fontaine, la chauve-souris, s'il s'était déplacé... en tant qu'oiseau ou en tant que souris.

ne cesse cependant de leur être disputée de l'intérieur même du monde des informateurs religieux :

Lorsque vous êtes prêtre et journaliste, vous êtes l'objet d'un soupçon permanent. Aux yeux de vos confrères journalistes, c'est inévitable, vous êtes perçu comme ayant comme principale préoccupation de défendre la boutique. Aux yeux des religieux, le fait d'être journaliste fait de vous quelqu'un de pas complètement fiable.

(Entretien. Journaliste presse confessionnelle, novembre 2001)

Cette position s'avère néanmoins encore dans de nombreuses situations professionnelles une ressource décisive dans la collecte de l'information :

J'ai par exemple un évêque qui est un peu mon évêque témoin. C'est un copain. C'est vrai qu'un peu d'ancienneté et le fait d'être prêtre, ça aide, ça crée des liens. J'ai par exemple des copains de fac qui deviennent évêques, maintenant.  
(*Ibid.*)

et place ainsi en difficulté les informateurs religieux qui ne peuvent faire état des mêmes liens d'interconnaissance :

Parfois, j'ai du mal pour avoir un interlocuteur. La réponse classique, c'est : « Notre réaction sera dans *La Croix*. »

(Entretien. Journaliste presse générale, octobre 2001)

La manière de parler de religion est également tenue – ne serait-ce que par les attentes d'un lectorat aux caractéristiques très spécifiques – par une certaine empathie dont s'avèrent particulièrement capables les journalistes familiarisés de longue date avec l'univers religieux, pour y avoir évolué eux-mêmes à un titre ou un autre :

Il est indispensable de manifester une certaine empathie, non pas pour les institutions, mais pour la spiritualité. L'empathie correspond à ce que le lecteur attend d'une information religieuse qui possède un peu de chaleur et d'épaisseur humaine.

(Entretien. Journaliste presse confessionnelle, juin 2001)

Une des principales différences qui sépare, en effet, la presse confessionnelle de la presse « profane » tient à ce que, dans la première, l'étendue des points de vue exprimés – quelle que puisse être par ailleurs dans certaines circonstances la teneur critique envers l'institution de certains articles ou

tribunes<sup>36</sup> – se doit de respecter les caractéristiques d'un lectorat souvent demandeur d'une information « de service » établissant un lien entre croyants d'une même religion<sup>37</sup>. Certaines évolutions morphologiques du lectorat, particulièrement catholique, renforcent ce phénomène : en tout premier lieu son âge élevé et son vieillissement régulier<sup>38</sup>, comme certains indices de conservatisme social et politique peuvent entrer en contradiction avec le désir professionnel de journalistes évoluant y compris au sein de la presse confessionnelle et ayant pour projet d'informer « sur » et non plus seulement « pour » la religion. Une rédaction comme *La Croix* apparaît particulièrement traversée par ses contradictions en raison de la position centrale qu'elle occupe dans la production de l'information religieuse et son rapport spécifique à l'institution<sup>39</sup>, qui s'accompagnent d'inévitables pressions « morales » exercées sur une presse jugée « amie<sup>40</sup> ». Les logiques économiques, si elles présentent incontestablement un caractère moins affirmé dans ce secteur de l'information que dans d'autres, ne sauraient enfin devoir être négligées pour autant : la presse catholique et notamment les deux principaux groupes qui la composent (Bayard Presse et Malesherbes Publications) n'ont guère pu se dispenser de s'interroger récemment sur l'avenir de leurs publications, et notamment sur l'éventuelle redéfinition du caractère confessionnel, comme inévitablement sur la place à accorder désormais à l'information religieuse. Les spécificités propres à la gestion d'une entreprise de presse confessionnelle (faible attrait pour les annonceurs, refus de l'usage de certains procédés commerciaux pour garantir la qualité

---

36. La presse confessionnelle, étant celle qui suit de près et accorde de l'importance et commente les points de vue de l'institution, est ainsi souvent amenée à les « juger ». *La Vie* qui, de longue date, s'efforce d'adopter un point de vue distancié s'est ainsi prononcée en faveur du Pacs à l'inverse de l'épiscopat et a consacré récemment une enquête qui a fait grand bruit sur les « dérives sectaires au sein de l'Eglise catholique » (15 février 2001).

37. Le succès durable – en dépit d'une lente érosion de son lectorat – d'un magazine comme *Le Pèlerin* (317 800 exemplaires. OJD 1999) au sein de la presse catholique, qui accorde, à la différence de *La Vie* (210 000 exemplaires. OJD 1999), par exemple, une place limitée à l'actualité politique et sociale, l'atteste.

38. « Un journal confessionnel qui ne perd pas de lecteurs, c'est déjà en soi une réussite. Gagner un an en moyenne d'âge, cela devient un exploit ! » (Entretien. Journaliste presse confessionnelle, juin 2001.) Voir BARBIER-BOUVET in BRECHON, WILLAIME, p. 229-242.

39. Michel Kubler (in GUISSARD, p. 168-169) reconnaît ainsi l'ambiguïté fondamentale de l'informateur religieux au sein de la presse confessionnelle en soulignant aux côtés des exigences journalistiques, l'existence d'une « tâche d'inculturation » visant à mieux faire connaître le discours de l'église.

40. Il est encore fréquent qu'un évêque organisant un rassemblement dans son diocèse s'étonne de l'absence de « reprise » dans *La Croix*.

du titre, référence au modèle de l'entreprise sociale<sup>41</sup>), tout en se révélant à terme efficaces par la séduction d'un lectorat fidèle peuvent néanmoins se métamorphoser en frais de gestion structurellement non négligeables<sup>42</sup>. Les changements de formule récemment intervenus à *La Vie* soulignent, par exemple, les perspectives d'évolution de la presse confessionnelle – dont les difficultés ne sont guère différentes sur ce point de la presse d'opinion en général – prises entre la « fidélité » et une « déconfessionnalisation » affirmée – la rubrique religion est ainsi sensiblement réduite, un recours croissant aux pigistes vise à compenser la diminution du nombre de rédacteurs – afin de devenir un magazine d'actualité comme un autre au risque de perdre une partie de son identité auprès d'un lectorat militant. La place de la religion fait alors l'objet d'un débat : le choix consistant à accompagner l'offre de nouveaux services religieux, comme l'atteste la création des Essentiels à *La Vie* (cahier tourné vers la spiritualité), pourrait alors contribuer à mettre l'accent sur la spiritualité<sup>43</sup> au risque peut-être de se détourner de l'information religieuse en tant que telle et de transformer ainsi une nouvelle fois la nature du poste d'informateur religieux.

L'information en matière de religion semble relever toujours en grande partie, en dépit de profonds renouvellements visant à sa banalisation notamment au sein de la presse générale, d'une information spécialisée à divers titres : par les logiques de recrutement de journalistes dotés de dispositions spécifiques susceptibles encore souvent de porter un regard empathique sur l'activité religieuse, renforcées par l'étroitesse d'un milieu favorisant l'entretien de relations interpersonnelles, mais aussi par la relative technicité prêtée au domaine. L'information religieuse tend ainsi à constituer l'un des derniers refuges d'une presse d'opinion – une comparaison avec les derniers vestiges de la presse partisane et les mutations dont elle fait l'objet, à l'image de *L'Humanité* par exemple, pourrait ainsi s'avérer féconde – prise en tenailles entre militantisme discret et professionnalisme déclaré.

---

41. CHICOU in GUISSARD, p. 61-81.

42. Voir « L'évolution de Bayard Presse suscite des inquiétudes parmi les salariés », *Le Monde*, 18 octobre 2000.

43. « Ce qui monte, c'est la recherche d'une sagesse comme art de vivre, dit Jean-Paul Guetny [directeur de *L'Actualité des religions*]. Si j'avais continué dans la lignée des *Informations catholiques internationales*, je serais mort. » *Le Monde*, 14 avril 2001. *L'Actualité des religions* dont la ligne rédactionnelle est entièrement tournée vers le dialogue interreligieux a connu une augmentation considérable de son tirage (30 000 exemplaires. OJD 1999).

---

## REFERENCES

---

- BAISNEE O. (2001), « Les relations entre la Commission et le Corps de presse accrédité auprès de l'Union européenne : crise et renouvellement des pratiques », *Pôle Sud*, n° 15, p. 47-60.
- BOURDIEU P. (1971), « Genèse et structure du champ religieux », *Revue française de sociologie*, 3, p. 295-334.
- BOURDIEU P., SAINT-MARTIN M. (de) (1982), « La sainte famille. L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 44/45, p. 2-53.
- BRECHON P., WILLAIME J.P. (sous la direction de) (2000), *Médias et religions en miroir*, Paris, PUF.
- BROUCKER J. (de) (1992), *La presse catholique en France*, Paris, Centurion.
- CASTRIES C. (de) (1996), *Père Di Falco. L'attaché de presse de Dieu*, Paris, Éditions du Rocher.
- DEFOIS G., TINCQ H. (1997), *Les médias et l'Église*, Paris, CFPJ.
- GOFFMAN E. (1973) [1956], *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit.
- GRIGNON C. (1977), « Sur les relations entre les transformations du champ religieux et les transformations de l'espace politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 16, p. 3-34.
- GUISSARD L. (1998), *Le pari de la presse écrite. Des professionnels chrétiens s'expriment*, Paris, Bayard.
- HAEGEL F. (1992), « Des journalistes 'pris' dans leurs sources. Les accrédités de l'Hôtel de Ville de Paris », *Politix*, n° 19, p. 102-119.
- LAPLAGNE G. (1999), *L'histoire de La Vie*, Paris, Cerf.
- LEGAVRE J.B. (1992), « Off the record. Mode d'emploi d'un instrument de coordination », *Politix*, n° 19, p. 135-157.
- LENOIR R. (1992), « Champ judiciaire et réforme de l'instruction », in Delmas-Marty, *Procès pénal et droits de l'homme. Vers une conscience européenne*, Paris, PUF, p. 183-219.
- MARCHETTI D. (2000), « Les révélations du 'journalisme d'investigation' », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 131/132, p. 30-40.
- MATONTI F. (1996), « 'Les bricoleurs'. Les cadres politiques de la raison historique : l'exemple de la *Nouvelle Critique* », *Politix*, n° 36, p. 95-114.

MOLOTCH H., LESTER M. (1996) [1<sup>re</sup> édition 1974], « Informer : une conduite délibérée. De l'usage stratégique des événements », *Réseaux*, n° 75, p. 23-41.

PADIOLEAU J.G. (1976), « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, juillet 1976, p. 256-282.

PELLETIER D. (2002), *La crise catholique. Religion, société, politique*, Paris, Payot.

RIUTORT P. (1997), « Au nom du nom ou comment investir son poste. Le cas des éditorialistes d'Europe 1 », *Scalpel*, n° 2/3, p. 79-105.

RIUTORT P. (2000), « Le journalisme au service de l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 131/132, p. 41-55.

ROUSSEAU A. (1982), « Les classes moyennes et l'aggiornamento de l'Eglise », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 44/45, p. 55-68.

SCHLESINGER P. (1992) [1990], « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », *Réseaux*, n° 51, p. 75-98.

SIMMEL G. (1999) [1906], « Le secret et la société secrète », in *Sociologie*, Paris, PUF, p. 347-405.

WEBER M. (1996), *Sociologie des religions*, Paris, Gallimard.